

PROGRAMME FORMATION

CODE DE LA ROUTE

Objectifs

Être capable de réussir l'Épreuve Théorique Générale (ETG) du code de la route.

Public concerné et prérequis

Toute personne aspirant à passer un premier permis
Être âgé de 15 ans minimum

Modalité d'admission

- Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR
- Une e-photo (ANTS)
- Pièce d'identité ou carte de séjour
- Pièce d'identité parent pour les mineurs
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant (même nom, même prénom sur le justificatif de domicile, sur la pièce d'identité et sur l'attestation d'hébergement)
- Certificat individuel de Participation à la Journée de Défense et Citoyenneté pour les - de 25 ans JDC
- Recensement pour les - de 17 ans
- Savoir et comprendre le français

Qualification des intervenants

Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.) ou du Titre Professionnel Enseignant de la conduite et de la Sécurité Routière (ECSR)

Moyens pédagogiques et techniques

Salles équipées d'un ensemble multimédia support papier fourni.
Inscription à une application dédiée sur smartphone.
Exposés magistraux par thèmes.

Effectifs

- Leçons théoriques présentiels et distancielles (code de la route et sécurité routière) collectives jusqu'à 7 personnes.

MISE A JOUR LE 1 MARS 2024

Programme de formation

- Module 1 : La circulation routière)
 - Thèmes L+R signalisation routière règles de circulation intersections et priorités limitations de vitesse utilisation des feux du véhicule arrêt et stationnement

- Module 2 : Le véhicule
 - Thèmes P + S + M installation du conducteur et des passagers équipements de sécurité aides à la conduite mécanique

- Module 3 : Le conducteur
 - Thèmes C + E + U + A limites du conducteur (champ visuel, fatigue...) distances temps de réaction, freinage, arrêt et sécurité particularités et comportement à l'égard des autres usagers éco-conduite et éco-mobilité comportement en cas d'accident

- Module 4 : Notions Diverses
 - Thème D catégories de permis permis à points documents chargement transport de passagers

- Module 5 : Évaluations des connaissances par entraînements de type examens blancs (tests de 40 questions)

Modalités et délais d'accès

La formation peut se dérouler, toute ou partie, par l'accès à une plateforme dédiée.

Le stagiaire recevra par mail des identifiants de connexion et mot de passe pour se connecter au Prépacode.

La durée d'accès à la plate-forme peut varier de 1 à 6 mois.

Elle peut également se dérouler, toute ou partie, en présentiel en agence, pour une durée pouvant varier de 1 à 6 mois.

Modalités d'évaluation des acquis

Le stagiaire répond à un questionnaire oral en début de formation, puis est ensuite évalué par le formateur au fur et à mesure de la formation.

Le stagiaire s'évalue avec des séries de test de 40 questions (auto-évaluation).

L'évaluation finale des acquis après demande de conseil auprès de l'enseignant de la conduite est sanctionnée par le passage d'un examen code dans un centre agréé.

Sanction visée

Code de la route (si réussite à l'examen)



10 Rue Francis Popy
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
Tel : 04 74 65 47 53

MISE A JOUR LE 1 MARS 2024

Durée de la formation

- Conseillé 20h minimum
- Temps libre en présentiel, selon horaires d'ouverture de l'agence
- Le Calendrier de formation est défini en fonction des disponibilités de l'élève et des formateurs
- L'accès (réservation) à la formation collective varie entre 7 et 15 jours.

Tarif

280€ Ttc pour plus d'informations contacter l'auto-école

Amplitude horaire

Horaires du bureau : Du lundi au vendredi de 8h00-17h et le samedi de 10h00-12h00

Horaires des leçons de conduite voiture : Du lundi au vendredi de 8h00-12h00 / de 14h00 à 19h00 et samedi de 10h00-20h00

Horaires variables selon disponibilité de l'enseignant

Lieu de la formation :

10 Rue Francis Popy 69400 Villefranche-Sur-Saône

Accessibilités aux personnes handicapées

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier les possibilités de suivre cette formation, l'établissement quant à lui respecte les normes ERP en vigueur.

Modalités d'accès :

Public en situation de handicap : toutes nos formations sont accessibles aux personnes handicapées (pour toute information, contactez notre référente handicap en agence afin de voir les modalités)

Contenu : selon la disponibilité des plannings des enseignants

AUTO-ÉCOLE SAINT-CHRISTOPHE

Agrément : École de conduire : E0406910820

Numéro de Déclaration d'activité : 84691991769 « Ce numéro ne vaut pas l'agrément de l'Etat »

10 Rue Francis Popy 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE / Tel: 04 74 65 47 53

SIRET 45340906200016 / APE 8553Z

Email : autoecole.saintchristophe@orange.fr / Site internet : <https://www.autoecole-stchristophe.fr>